



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 33106

Texte de la question

Mme Françoise Hostalier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les projets de réforme de la classe de seconde qui pourraient entraîner la suppression de l'enseignement des sciences de la vie et de la terre comme discipline obligatoire dans les enseignements fondamentaux. Élément essentiel de toute culture scientifique, cette discipline est au cœur des défis environnementaux que nous aurons à relever dans les prochaines années et représente un gisement potentiel d'emplois importants. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser sa position dans ce dossier, ainsi que les éléments qui pourraient motiver une telle suppression.

Texte de la réponse

Le 21 octobre 2008, le ministre de l'éducation nationale a présenté la nouvelle organisation des enseignements de la classe de seconde qui comportera trois grands ensembles : des enseignements généraux de tronc commun, sur une durée totale de 21 heures : le français, les mathématiques, deux langues vivantes obligatoires, l'histoire-géographie, les sciences expérimentales et l'éducation physique et sportive ; six heures d'enseignements complémentaires proposés sous forme de modules à choisir parmi les domaines suivants : humanités, sciences, sciences de la société et technologies ; un accompagnement personnalisé de trois heures hebdomadaires. Les sciences expérimentales qui concernent aussi bien la physique-chimie que les sciences de la vie et de la terre, restent donc un enseignement obligatoire en classe de seconde. Elles peuvent également être choisies par les élèves dans le cadre des enseignements complémentaires.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Hostalier](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33106

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8944

Réponse publiée le : 2 décembre 2008, page 10475